

Procès-verbal

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 27 janvier 2026, à 19 h, séance hybride
au Centre communautaire Claude-Allard,
3200, avenue d'Amours, salle RC-19

Présences

Membres avec droit de vote :

■ M. Jean-François Ross	Vice-président
■ M. Carol Létourneau	Secrétaire
■ M ^{me} Maude Cossette-Bergeron	Trésorière
■ M. Luc Pesant	Administrateur
■ M ^{me} Chaymae Yousfi	Administratrice
■ M. Aboubacar Fode Camara	Administrateur
■ M. Kevin Breault	Administrateur (en ligne)

Absences

■ M. Nicolas Gagnon	Président
■ M ^{me} Suzie Beaulieu	Administratrice
■ M. Renato Nogueira	Administrateur

Autres présences

■ M. Gabriel Dusablon	Conseiller du district du Plateau
■ M. Jean-Luc Lavoie	Conseiller du district Pointe-de-Sainte-Foy
■ M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
■ M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 13 personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 27 janvier 2026, à 19 h, séance hybride
au Centre communautaire Claude-Allard,
3200, avenue d'Amours, salle RC-19

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal du 28 octobre et du 25 novembre 2025 ■ Suivi des résolutions	19 h 03
4.	Période de questions et commentaires du public (1 ^{ère} période)	19 h 05
5.	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 15
6.	Suivis des dossiers ■ 6.1 Résolution - signature de l'entente pour permettre la réalisation d'une initiative en faveur de la biodiversité	19 h 30
7.	Période de questions et commentaires du public (2 ^e période)	19 h 50
8.	Fonctionnement ■ 8.1 Trésorerie ■ 8.2 Correspondance ■ 8.3 Rapport annuel, états financiers 2025 et AGA	20 h 00
9.	Divers	20 h 10
10.	Fin de l'assemblée	20 h 15



1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-François Ross ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jean-François Ross fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter. Il propose les sujets «Travaux sur le tramway» et «Scouts de Ste-Geneviève» au point *Suivi des dossiers*. M. Dave Gagnon-Pelletier propose le sujet «Suivi abribus arrêt 1816» au point *Suivi des dossiers*.

Résolution CQP-26-CA-01

Sur proposition de M. Jean-François Ross, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 octobre 2025 et du 25 novembre 2025

M. Jean-François Ross demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal d'octobre.

RÉSOLUTION CQP-26-CA-02

Sur proposition de M. Jean-François Ross, appuyée par M^{me} Maude Cossette-Bergeron, il est résolu d'adopter le procès-verbal d'octobre tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

M. Jean-François Ross demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de novembre.

RÉSOLUTION CQP-26-CA-03

Sur proposition de M^{me} Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M. Jean-François Ross, il est résolu d'adopter le procès-verbal de novembre tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité



4. Période de questions et commentaires du public (1^{ère} période)

Un citoyen fait lecture de la lettre qu'il a composée :

*Mesdames et messieurs les administrateurs, M. Dusablon, M Lavoie, M. Forget, chers citoyens
Bonsoir,*

Avant toute chose, je souhaite prendre un moment pour remercier.

Remercier les citoyens du quartier Ste-Geneviève pour leur présence indéfectible dans les initiatives qui leur sont proposés, merci aux organismes de proximité qui collaborent avec nous et qui sont de plus en plus nombreux chaque année, un merci sincère à Mme Cossette pour sa grande présence citoyenne, bien au-delà de ses fonctions de trésorière du Conseil de quartier et, pour terminer, un merci tout spécial au conseiller municipal sortant, M. Weizer, pour sa présence et son aide concrète lors de notre dernière activité de Noël. Son soutien a été apprécié et a assurément contribué au succès de l'événement. Ce remerciement m'amène toutefois à un malaise que je souhaite nommer avec respect et franchise.

Comme citoyen engagé depuis plus de quatre ans, j'ai souvent été déçu par la prudence, bien que légitime des organismes qui ont longtemps hésité et certains hésitent encore à s'impliquer de peur de servir de prête-nom pour des projets qui ne sont pas les leurs et de perdre leur accréditation. Résultat : chaque année, il faut contourner, bricoler, insister, recommencer.

Déçu par une impression d'inaction de la part des gens en position de faire une différence, sous prétexte d'avoir les mains liées par une réglementation qui, dans les faits, pourrait être changé si on le voulait vraiment.

Déçu par une impression que la présence politique dans les quartiers prend souvent une forme symbolique. Être vu n'est pas la même chose qu'être présent. La présence qui fait une réelle différence, c'est celle qui prend le temps d'écouter, de comprendre et de s'impliquer, même simplement. Exactement ce que M. Weizer a fait le jour où il a "quitté" la vie politique.

Je suis conscient que les élus sont sollicités de toutes parts et que le temps est une ressource rare. Mais je crois sincèrement que la politique de proximité gagne à privilégier une présence plus incarnée, même à moins d'endroits, plutôt qu'une présence rapide et fragmentée. Ce malaise est aussi lié à un enjeu très concret : l'accès aux ressources pour l'action citoyenne.

N'étant pas un organisme reconnu, les initiatives bénévoles se retrouvent souvent dans une zone grise qui rend la mise en œuvre des projets plus complexe et énergivore, année après année. Malgré ces obstacles, les citoyens persistent, JE persiste. Et lorsque les projets aboutissent, comme ce fut le cas lors de notre dernière activité de Noël, on voit clairement le potentiel immense de l'engagement citoyen lorsqu'il est soutenu et reconnu.

C'est pourquoi je souhaite terminer sur une ouverture. Mon désir d'aider à trouver des solutions est toujours bien présent. Je demeure entièrement disponible pour participer à une rencontre de



réflexion visant à identifier des mécanismes concrets qui faciliteraient l'action bénévole citoyenne et renforceraient les liens entre les élus, les organismes et les citoyens engagés.

M. Dusablon je souhaite vivement plus que vous croiser dans le quartier à l'avenir. Et je serai toujours disponible pour tenir la rencontre sur les mécanismes à mettre en place pour favoriser l'action citoyenne que votre prédécesseur m'a promis si souvent.

Un autre citoyen demande ce qu'il en est des projets de Trudel pour le site de Quatre-Bourgeois. Le représentant de Trudel présent dans la salle répond que le projet va de l'avant et si tout va bien, un premier îlot devrait pointer son nez au printemps 2026. Le projet a continué à murir et des changements de configuration ont eu lieu, mais la compagnie souhaite continuer d'informer les citoyens des avancements.

M. Jean-Luc Lavoie valide les propos du représentant et souligne que le projet s'intègre bien dans les visées de la Ville en ce qui a trait à la revalorisation du site et de la demande en logements.

5. Période d'information des membres du conseil municipal

M. Gabriel Dusablon aborde d'abord le sujet des stations àVélo, pour lesquelles il s'est informé auprès du RTC. Une station n'est pas prévue à Ste-Geneviève, mais plutôt sur Quatre-Bourgeois. Il a relayé les préoccupations citoyennes pour en obtenir une en 2027.

Il mentionne qu'il est en en période de rencontres avec différents organismes qui touchent à différents sujets citoyens (intégration des immigrants, agriculture urbaine, horticulture, etc.)

M. Jean-Luc Lavoie partage quelques points d'information :

Il fait part que le 26 janvier dernier, la Ville a annoncé la séquence des [travaux préparatoires pour l'arrivée du tramway](#) et le plan des mesures de mitigation suivra le 28 janvier. Les gens du RTC ont également annoncé le 27 janvier le plan du réseau de transition pour ce qui est du transport en commun, dont l'offre se veut plus attractive et efficace. La Ville revoit du même coup les trottoirs, les abribus, les traverses piétonnes et les aqueducs.

Un suivi est prévu avec les commerçants et les citoyens pour les accompagner dans les changements que cela comportera sur la route. Les Conseils de quartier seront mis à contribution dans le partage de ces informations.

Il annonce également qu'il y aura la Fête d'hiver au centre communautaire Claude-Allard l'après-midi du 14 février, organisé par Loisirs ressources de Québec.

M. Aboubacar Fode Camara demande si la population sera de nouveau consultée puisque le projet de tramway a connu un «oui», puis un «non», puis un «oui». M. Jean-Luc Lavoie répond



que les orientations de la Ville étaient et vont toujours dans le sens de diminuer la charge routière en provenance de l'ouest (Sainte-Foy) et du nord (Charlesbourg) ainsi que désenclaver ces secteurs. Par rapport à la montée Mendel, un système de détection permettra de laisser passer les véhicules d'urgence.

M. Luc Pesant demande si le viaduc sur le chemin Sainte-Foy au-dessus de l'autoroute Henri-IV sera refait cette année. M. Gabriel Dusablon confirme que les travaux préparatoires ont été faits, il s'agit maintenant de refaire le pont d'étagement de ce viaduc.

6. Suivis des dossiers

Résolution - signature de l'entente pour permettre la réalisation d'une initiative en faveur de la biodiversité

M. Nicolas Gagnon étant absent, M^{me} Marie-Ève Martel, présente en salle, relaie l'entente à signer pour permettre la réalisation du projet de jardins d'habitats dans le cadre du projet d'initiatives en faveur de la biodiversité. Elle résume aux membres de l'assemblée le projet, qui consistera également à travailler avec des organismes du quartier pour aménager ces jardins. Le projet a été accepté en mai dernier et il s'agit maintenant pour le Conseil de signer le contrat de location pour cinq ans pour les parcelles désignées (loyer de 10\$ par an).

À l'aide d'un support visuel, M. Dave Gagnon-Pelletier présente l'entente de location. M. Aboubacar Fode Camara demande si le budget est adéquat. M. Dave Gagnon-Pelletier répond que la subvention couvre l'ensemble des dépenses du projet, dont des frais en cas de pépin. M. Jean-François Ross sonde les membres pour connaître leur avis.

RÉSOLUTION CQP-26-CA-04

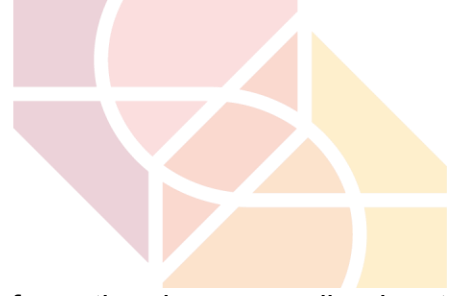
Sur proposition de M. Aboubacar Fode Camara, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu que le Conseil de quartier du Plateau approuve l'entente pour permettre la végétalisation de deux espaces publics désignés du quartier du Plateau, qui accueilleront les deux jardins d'habitats favorables à la biodiversité.

Adoptée à l'unanimité

Travaux sur le tramway

M. Jean-François Ross souhaiterait qu'un (e) représentant (e) de la Ville vienne présenter les travaux qui impacteront le quartier en assemblée, auprès des citoyens.

M. Jean-Luc Lavoie se pose la question si le STMI peut se permettre, en termes d'effectifs, d'aller dans tous les conseils de quartier pour expliquer les travaux de ces grands chantiers.



Toutefois, les conseillers municipaux peuvent obtenir de l'information lorsque celle-ci est disponible et la retransmettre au Conseil. M. Gabriel Dusablon s'assurera de communiquer les mises à jours au Conseil au fur et à mesure qu'il les obtiendra.

M. Dave Gagnon-Pelletier ajoute que les informations concernant les travaux majeurs sont également partagées lors des rencontres des président(e)s de Conseil de quartier.

Scout de Ste-Geneviève

M. Jean-François Ross rapporte que la Ville attendait un retour de trois groupes scouts pour faire un projet commun de rangement de matériel. Seul le groupe de Ste-Geneviève a transmis ses besoins quantitatifs, puisqu'il avait une limite de date pour sortir ses effets du local actuel. En attendant les scouts sont laissés à eux-mêmes.

Bien qu'il comprenne la logique de projet commun de la Ville, M. Gabriel Dusablon comprend qu'il y a des enjeux de distance pour les groupes scouts pour venir chercher leur matériel. Un local de type vide sanitaire semble avoir été attribué. M. Jean-François Ross apporte une correction, le vide sanitaire n'a pas été attribué mais a été proposé par les scouts comme solution, sachant qu'il n'y a rien d'entreposé à cet endroit. Il n'y a pas eu de retour de la part de la ville au sujet de cet espace. M. Gabriel Dusablon dit continuer de suivre le dossier.

Suivi abribus arrêt 1816

M. Dave Gagnon-Pelletier partage la réponse du RTC à la résolution CQP-25-CA-39, concernant l'abribus situé à l'intersection du boulevard Hochelaga et de l'avenue Duchesneau.

Le RTC a dû procéder au retrait de l'abribus à l'arrêt 1816 en décembre 2024 en raison de travaux effectués par Hydro-Québec (ligne électrique). Il n'a malheureusement pas été possible de réinstaller l'arrêt au même emplacement pour des raisons contractuelles avec Hydro-Québec. Des démarches sont toujours en cours avec des propriétaires à proximité pour replacer l'arrêt (avec abribus).

À titre informatif, il faut savoir que l'ajout d'un abribus doit souvent se faire sur des terrains privés et nécessite des ententes avec les propriétaires. Lorsque possible et cohérent avec les critères de planification, le RTC privilégie des ententes de gré à gré avec les propriétaires et des emplacements qui n'engagent pas de frais d'occupation.

En vous remerciant sincèrement pour votre intérêt envers la mobilité durable.

7. Période de questions et commentaires du public (2^e période)



Il n'y a pas d'intervention.

8. Fonctionnement

8.1 Trésorerie

M^{me} Maude Cossette-Bergeron mentionne que le solde du compte est de 1 337,25\$. Elle y versera également le chèque de budget de fonctionnement de 1600\$ reçu ce soir.

Paiement des frais de secrétariat

RÉSOLUTION CQP-26-CA-05

Sur proposition de Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M^{me} Chaymae Yousfi, il est résolu de verser 135\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

Autorisation des dépenses

M. Jean-François Ross mentionne qu'en guise d'appréciation pour leur présence ici, le Conseil a acheté et remis en mains propres des petites douceurs, cuisinées par les fermières de Ste-Geneviève, ainsi qu'une carte de remerciement au deux conseillers municipaux sortants, M. David Weiser et Mme Anne Corriveau.

RÉSOLUTION CQP-26-CA-06

Sur proposition de Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu de verser 18,12 \$ à M. Jean-François Ross pour le remboursement de l'achat de cartes et de cadeaux d'appréciation.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Correspondance

Il n'y a pas d'intervention.



8.3 Rapport annuel, états financiers 2025 et AGA

M. Dave Gagnon-Pelletier rappelle que l'AGA du Conseil du Plateau se tiendra au centre communautaire Claude-Allard mardi le 28 avril prochain à 19h. Il invite également le Conseil à réfléchir à une présentation et un budget collation pour l'AGA.

Le conseiller à l'interaction citoyenne mentionne que le rapport annuel et les états financiers devraient idéalement être adoptés au plus tard en mars.

RÉSOLUTION CQP-26-CA-07

Sur proposition de M. Jean-François Ross, appuyée par M^{me} Maude Cossette-Bergeron, il est résolu que le Conseil de quartier du Plateau tienne son Assemblée générale annuelle le 28 avril 2026 à 19h au centre communautaire Claude-Allard et désigne M. Dave Gagnon-Pelletier comme président d'élections.

Adoptée à l'unanimité

M. Jean-François Ross demande si le Conseil pourrait obtenir un *beachflag* avec la nouvelle image de marque. M. Dave Gagnon-Pelletier s'informerait et vérifierait également si un chapiteau est disponible pour le 6 juin pour la Fête de quartier et le 24 juin pour la Fête Nationale.

9. Divers

M. Dave Gagnon-Pelletier fait part que les problèmes encourus avec la plate-forme *Google Workspace* (stockage de documents, adresses courriel, etc.) sont résolus et que les courriels du Conseil de quartier sont désormais fonctionnels.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 30.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Jean-François Ross et M. Carol Létourneau.

M. Jean-François Ross, vice-président

M. Carol Létourneau, secrétaire